

CONVOCAATION

Par la présente les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à sa prochaine séance qui se tiendra au Centre Culturel, salle des fêtes, rue du Village à Junglinster, **vendredi, le 29 juillet 2022 à 08:15 heures** pour délibérer sur le présent

ORDRE DU JOUR

En séance publique :

1. Informations au conseil communal et signature des délibérations de la séance du conseil communal du 01 juillet 2022.
2. Exercice du droit de préemption.
3. Autorisations de lotissements de terrains situé à l'intérieur du PAP-QE.
4. Approbation d'une convention dans le cadre de projets de lotissement de terrains situés à l'intérieur du PAP-QE.
5. Approbation des conventions et des projets d'exécution portant sur la mise en œuvre des PAP-NQ.
6. Approbation d'une modification du règlement d'ordre intérieur du Centre de Recyclage intercommunal de Junglinster.
7. Décompte de travaux extraordinaires.
8. Approbation d'un compromis de vente.
9. Approbation d'un contrat de bail.
10. Modification budgétaire à l'exercice budgétaire 2022.
11. Confirmation de règlements de circulation.
12. Modification du règlement communal de circulation.
13. Avis sur les décisions prises par le conseil d'administration de l'Office Social du Centrest:
 - a) Arrêt provisoire « Bilan et compte de profits et de pertes 2020 de l'Office social du Centrest
 - b) Etat des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2021.
 - c) Paiement de frais de route aux membres du conseil d'administration.
14. Ouverture d'une ligne de trésorerie en compte courant.
15. Fixation des redevances annuelles à payer pour les logements au centre JongMëtt à Junglinster et 4 maisons à Godbrange.
16. Changement dans les commissions consultatives.
17. Décision de principe quant à l'attribution de lits supplémentaires pour le compte de la commune de Junglinster au Centre Intégré pour Personnes Âgées à Junglinster.
18. Adaptation du prix de vente pour les repas sur roues.
19. Anfrage zu Zone-30 (déi Gréng).
20. Questions au collège des bourgmestre et échevins.

En séance à huis clos :

21. Demande de prolongation du service provisoire de quatre fonctionnaires communaux.

Pour le collège des bourgmestre et échevins
le bourgmestre le secrétaire

